



**Un village rural dont le Maire est une femme prend une autre dimension, mais pour quelle raison ? Une femme possède en théorie les mêmes qualités ou défauts qu'un homme, alors quelle alchimie ou quelle magie opère dans ce cas ? Maire d'un village rural de 370 habitants depuis 2008, je me suis employée à donner une animation à ce coin de terroir des Ardennes qui s'était quelque peu endormi dans une quiétude faite d'habitudes.**

Située aux frontières de l'Aisne et de la Belgique, notre commune qui compte des résidences secondaires occupées par des propriétaires belges, hollandais dont certains choisissent d'en faire des résidences principales, a profondément évolué durant ces trente dernières années.

Les deux fêtes villageoises furent remises à l'honneur, aidées en cela par des membres de l'équipe municipale, des bénévoles et quelques associations, ces fêtes où chacun peut venir profiter des animations gratuites. Des associations ont été créées, certaines persistent, d'autres se sont mises en veille, mais le mouvement s'est créé, c'est là l'essentiel. Des animations culturelles sont à nouveau proposées et appréciées, elles contribuent à maintenir une image rayonnante à l'extérieur de notre commune.

La communication a été un point fort réclamé par les habitants et nous tentons d'y répondre avec divers supports. Bulletin municipal et notes diverses sont distribués régulièrement. Un habitant nous a proposé de créer notre site internet qui rencontre un succès auprès des internautes et permet aux enfants du pays de se retrouver dans leur village natal aussi souvent qu'ils le désirent. Notre commune compte un certain nombre de résidences secondaires et leurs propriétaires apprécient énormément la possibilité de garder le lien avec la vie communale. La labellisation de notre village avec l'obtention de la 1<sup>ère</sup> fleur est une étape importante dans la démarche pour valoriser notre cadre de vie.



La ruralité fait que l'activité y est parsemée, cependant nous enregistrons une demande régulière et soutenue de permis de construire de la part de familles jeunes qui désirent se fixer au pays en dépit de l'éloignement des métropoles. C'est toujours avec un plaisir évident que nous accueillons de nouveaux habitants, et cela suppose de leur offrir des moyens modernes de communication.

Cependant, les efforts de la collectivité départementale sont bien minces pour apporter au monde rural ce lien précieux qu'est le haut débit. Sous des annonces pompeuses, se révèle un savoir-faire plutôt décevant dans le développement de cet outil indispensable.



La collectivité communale en ruralité a besoin de maintenir un service public dense et de proximité. Notre intercommunalité composée de 9 communes dont j'assume la vice-présidence dans le domaine enfance et famille, fonctionne de façon satisfaisante car chaque commune possède un esprit communautaire et s'emploie à faire avancer la structure vers l'avenir. De nombreuses compétences y sont exercées et les structures pour la petite enfance et la scolarité sont égales à celles des centres urbains. Cependant la réforme des collectivités territoriales risque de compromettre ce précieux équilibre dans la mesure où l'on obligera des collectivités à fonctionner ensemble alors qu'elles n'ont pas les mêmes intérêts. Cette réforme devra être conduite par des élus de terrain et proches des préoccupations quotidiennes des administrés. Elle ne pourra être efficace et concrète si certains éléments ne sont pas pris en compte.

La santé demeure une préoccupation urgente en milieu rural : il ne suffit pas de créer des structures (pôle médical ou autre accueil médical) c'est un véritable accompagnement dans l'accès aux soins dont la ruralité a besoin. Parcourir 35 ou 40 km quand on veut consulter en médecine générale un soir de semaine après 18 ou 19 heures ou en période de congé est inconcevable. Le système a besoin d'être revu et le maillage redimensionné ; les gardes assurées par les praticiens doivent s'exercer en proximité. Les élus ruraux sont de bons interlocuteurs pour expliquer aux professionnels de la santé qu'il est plus facile, à l'heure actuelle, d'obtenir le déplacement d'un vétérinaire pour soigner un animal, que celui d'un médecin pour soigner un être humain. La fracture sociale c'est aussi cela ! Le législateur peut agir dans ce domaine, des solutions existent, il suffit d'avoir la volonté de les mettre en œuvre.

Les femmes élues avec lesquelles j'ai pu échanger, ne mettent pas leur pouvoir en avant, mais leur devoir et je crois que c'est ce qui nous donne un certain regard de la fonction de Maire.



Trait particulier chez les Maires au féminin, elles sont plus souvent sujettes à la critique, dans leurs décisions. Dans les assemblées, leur rôle est à égalité, par rapport à celui des élus masculins, c'est plus à l'échelon rural et communal qu'elles sont observées avec un certain a priori. Néanmoins, cette fonction est exercée avec courage, car elle mobilise beaucoup d'énergie pour les femmes qui exercent une activité professionnelle et font face à leur vie familiale qui est quelquefois mise entre parenthèses.